



AUTORISATION PARENTALE POUR ENFANT MINEUR

Saison 2018 / 2019

Je soussigné Mr. Mme

Demeurant

Autorise mon fils, ma fille Né(e) le

À pratiquer le Tir à l'Arc au sein du club de :

L'AR'CLUB LAND de Lempdes

Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc (F.F.T.A).

Les horaires m'ont été communiqués.

Mon fils, ma fille*, est licencié(e) à la F.F.T.A par les soins du club, il ou elle* bénéficie de la sorte de l'assurance fédérale.

Il ou elle* a passé une visite médicale de non contre indication dont j'ai transmis le certificat au responsable du club.

Mon fils, ma fille * :

- Autorisation départ
- est autorisé(e) à quitter le club à la fin des cours,
 doit attendre son accompagnateur.

Je note que mon accord sera sollicité pour les déplacements qui pourraient être proposés à mon fils ou à ma fille pour participer à des rencontres ou à des compétitions adaptées à son âge.

Si vous ne souhaitez pas que des photos (podiums, compétition..) de votre enfant soient mises sur le site du club, merci de cocher la case.

Fait le : à :

Signatures :

Le père

La mère

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

* barrer la mention inutile
Commission formation – copyright FFTA